Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 33 (2006)
Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport annuel Soliswiss 2005

Les sociétaires ont approuvé les nouveaux statuts. La longue tradition qui a consisté à soutenir dans leur existence les Suisses et Suissesses de l'étranger se perpétue. Les nombreuses simplifications prises ont pour but d'aider les membres à mieux faire valoir leurs droits, de permettre à l'antenne de pratiquer une gestion plus efficace et aux clients de tirer un meilleur profit.

Site Web

Soliswiss poursuit activement sa communication et son échange d'information avec les sociétaires par le biais de technologies modernes et avec une toute nouvelle présentation sur Internet. En automne 2005, le nouveau site Web www.soliswiss.ch a été mis en ligne, suivi du site www.mysoliswiss.ch à la fin de l'année, parallèlement à l'entrée en vigueur des nouveaux statuts. Cet instrument – qui concerne les versements des membres – est réservé aux sociétaires et requiert une inscription spéciale pour des raisons de sécurité et de confidentialité. Grâce à «mysoliswiss», la coopérative travaille à proximité du client, de façon rapide et à moindres coûts.

Membres

Durant la période sous revue, la coopérative a accueilli 560 membres – jeunes et moins jeunes – et a ainsi renforcé son action de solidarité.

L'Assemblée générale 2005 a remplacé la prime minimale par la contribution annuelle. Les enfants et jeunes encore en formation ne doivent pas s'acquitter de cette contribution qui est toujours de CHF 40 pour les adultes. Le montant est donc resté le même.

Soliswiss espère que les membres comprendront qu'ils sont également des donateurs et qu'ils accepteront volontiers cette mission d'utilité publique. Les bénéficiaires sont les Suisses et Suissesses de l'étranger qui, indépendamment de leur volonté, perdent leurs moyens de subsistance pour des raisons politiques.

Demande d'indemnité

Les demandes d'indemnité forfaitaire et de soutien du fonds d'aide ont légèrement augmenté. Dans de nombreux cas, la coopérative a pu apporter son aide. Soliswiss remercie vivement le Département fédéral des affaires étrangères pour son soutien actif lors des processus de clarification et dans la prise de décision quant à savoir qui a droit à quels moyens.

Constitution de capital

Depuis le début de la période sous revue, les montants de patrimoine des sociétaires sont exclusivement placés entre les mains de la trésorerie fédérale. Les valeurs nominales ont certes une rentabilité assez faible ces derniers temps, mais elles satisfont parfaitement au besoin élevé de sécurité. Les intérêts des comptes Soliswiss correspondent aux rendements des obligations de caisse à long terme et sont donc résistants à la concurrence.

Seul le capital de la société est investi à un risque plus élevé, en accord avec les réserves de fluctuation constituées. Soliswiss a choisi comme partenaire la banque privée Wegelin & Co., de Saint-Gall, qui se charge de ce mandat avec beaucoup de réussite.

Soliswiss poursuit avec les autorités fédérales de surveillance un contact assidu, afin que les sociétaires puissent bénéficier dans un avenir proche de ces possibilités de placement modernes et attrayantes.

Assurances vie et maladie

Les prestations financières propres en cas de maladie, accident, invalidité, décès et retraite sont apparemment d'une importance toujours plus grande pour les sociétaires du monde entier. Soliswiss a donc approfondi sa coopération avec des sociétés d'assurance triées sur le volet et a renforcé son équipe de Berne. Les prestations d'assurance offrent aux sociétaires et aux donateurs toute une série d'avantages financiers, et les revenus des commissions réalisées permettent de couvrir une grande partie des frais généraux de Soliswiss, fonds d'entraide.

Comptabilité 2005

La comptabilité est une fois de plus réjouissante. L'excédent annuel est de 1,5 MCHF. Durant la période sous revue, les dépenses se sont élevées à 2,4 MCHF et les coûts du personnel ont fortement augmenté. Par ailleurs, les investissements concernant les nouveaux locaux et les logiciels témoignent du développement interne de la coopérative. Les paiements des indemnités forfaitaires ont, quant à eux, été prélevés du fonds (ce qui n'a eu aucune incidence sur le résultat), tandis que les revenus des primes issues de l'assurance des moyens de subsistance ont été portés dans leur totalité sur le fonds d'indemnité et sans déduction de frais d'exploitation. Ce fonds est maintenant doté de 13,8 MCHF. Grâce à la garantie accordée par la Confédération, Soliswiss peut regarder l'avenir avec confiance et sérénité.

Comité directeur

Ayant accompli son mandat, Ruedi Hefti s'est retiré de la commission. Nous le remercions vivement pour son grand engagement. Ont été nouvellement élus à la commission Jeanne Barras Zwahlen, conseillère financière pour le Credit Suisse Group, Werner Enz, rédacteur économique à la NZZ et Doron Zimmermann, expert en sécurité à l'EPF. Sabine Silberstein, Singapour, intègre le comité en tant que représentante des Suisses de l'étranger. La coopérative remercie toutes ces personnes pour leur collaboration précieuse au sein des organes de surveillance.

Soliswiss
Dr Felix Bossert, Directeur

La sécurité suisse à l'étranger

Genossenschaft Solidaritätsfonds der Auslandschweizer
Société coopérative Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger
Società cooperativa Fondo di solidarietà degli Svizzeri dell'estero
Sociedad cooperativa Fondo de solidaridad de los Suizos en el extranjero
Cooperative Society Solidarity Fund for Swiss Nationals Abroad

www.soliswiss.ch

soliswiss